

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 5

Artikel: Le pouvoir d'achat des salaires dans divers pays

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En URSS, poursuivent les auteurs de l'étude, les coopératives ne semblent pratiquement jouer aucun rôle. Si l'on essaie actuellement, dans les pays de l'Europe orientale, d'encourager les coopératives de construction et même de stimuler la construction de logements par des particuliers, c'est surtout, semble-t-il, d'une part que l'on veut accroître le nombre de logements construits, l'Etat devant supporter une partie, mais non la totalité de la charge financière, et d'autre part, rendre cet accroissement possible en orientant le pouvoir d'achat des particuliers dans une direction jugée socialement utile. La coopérative peut être considérée comme un moyen permettant de combiner certains avantages à la fois de la propriété personnelle et de la location.

Les auteurs du rapport concluent en disant que la coopérative ne saurait remplacer ni les organismes publics ou semi-publics de construction, ni la construction privée d'immeubles locatifs ou de maisons individuelles, mais qu'elle peut, en revanche, occuper une place utile entre ces deux formes de construction. Les progrès futurs des coopératives seront fonction, d'une part, de la place plus ou moins importante que l'on réserve aux organismes publics ou semi-publics de construction et de la manière dont ceux-ci sauront prendre à leur compte certaines solutions utiles proposées par les coopératives et, d'autre part, des possibilités plus ou moins grandes qu'offrent les coopératives en tant qu'agents d'exécution de la politique nationale du logement.

Pour cause de décès, a vendre très belle

CARRIÈRE

de molasse, très achalandée et en pleine exploitation, avec tout l'outillage, grue, scie à molasse, compresseur, etc., avec

IMMEUBLE

de deux appartements, atelier, hangars, ainsi que pré et forêt de 16 000 m². Mise au courant.

Offres à Mme Vve FORTUNÉ CLERC, Villarlod, tél. (037) 3 11 87.

Logements achevés de 1953 à 1955
(en milliers et pour mille habitants)

PAYS	1953	1954		1955	
	en milliers	en milliers	pour mille habitants	en milliers	pour mille habit.
			(a)		(a)
Albanie	—	—	—	—	—
Autriche	38,2	40,5	5,8	41,6	6,0
Belgique	39,2	44,9	5,1	41,5	4,7
Bulgarie	16,7	21,5	2,9	25,0	3,4
Tchécoslovaquie	35,0	37,5	2,9	48,0	3,7
Danemark	21,3	23,3	5,3	24,0	5,4
Allemagne orientale	35,6	40,0	2,2	35,6	2,0
Finlande	28,9	31,0	7,4	33,2	7,9
France	115,5	162,0	3,8	210,0	4,9
Grèce	48,3	44,7	5,7	—	—
Hongrie	15,9	25,3	2,6	30,0	3,2
Irlande	13,9	11,1	3,8	10,4	3,5
Italie	149,0	177,4	3,7	220,0	4,6
Pays-Bas	62,6	70,5	6,6	61,9	5,8
Norvège	35,1	35,4	10,4	32,1	9,5
Pologne	79,2	79,2	3,0	94,9	3,5
Portugal	(16,9)	(17,0)	—	—	—
Roumanie	48,8	53,3	3,1	53,5	3,1
Espagne	40,0	40,0	1,4	119,0	4,2
Suède	52,6	58,9	8,2	56,5	7,8
Suisse	29,0	36,0	7,3	38,0	7,7
Turquie	—	(54,2)	(9,4)	(58,5)	(10,1)
URSS	1286,0	1420,0	7,2	1588,0	8,2
Royaume-Uni	330,4	356,7	7,0	328,6	6,5
Allemagne occidentale	486,7	509,6	10,3	510,0	10,3
Yougoslavie	38,2	34,2	2,0	—	—

(a) D'après des statistiques démographiques portant sur la situation au milieu de l'année 1954.

Notes : Les chiffres portent en général sur les unités de logement nouvelles ou reconstruites et sur les locaux rendus habitables par modification ou transformation, qui représentent 1 à 5% seulement des logements nouveaux ou reconstruits.

Les chiffres donnés en parenthèses concernent les agglomérations urbaines seulement et sont établis d'après des données incomplètes.

Source : «Bulletin trimestriel des Statistiques du Logement et la Construction pour l'Europe» (CEE, Genève, juillet 1956, vol. IV, N° 1).

LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DANS DIVERS PAYS

L'Institut du commerce extérieur et de l'étude des marchés rattaché à l'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall procède à des enquêtes visant à déceler le pouvoir d'achat des salaires dans divers pays. Max Weber écrit à ce propos : Dans ce domaine, la valeur de comparaisons internationales est toujours problématique. En effet, les salaires ne sont pas calculés partout de la même manière. Ici certaines prestations sociales sont prises en ligne de compte, là elles ne le sont pas ; dans un pays on entend par salaire les gains effectifs, ailleurs les salaires contractuels. Pour ce qui est des prix, les comparaisons sont encore plus délicates ; non seule-

ment la qualité des produits, mais aussi les habitudes de consommation varient d'un pays à l'autre. Malgré ces réserves, on ne peut cependant pas renoncer entièrement à des comparaisons internationales. Leurs résultats doivent cependant être interprétés avec beaucoup de prudence.

L'Institut de Saint-Gall s'est employé à déceler les salaires horaires moyens et les prix des principales denrées alimentaires (ainsi que de quelques autres marchandises) dans six pays industriels. Il a calculé le temps qui était nécessaire pour acquérir une quantité déterminée de ces produits au cours de l'automne 1956.

	Suisse Fr. s.	Allemagne occidentale DM	France Fr. fr.	Grande- Bretagne sh.	USA \$
Salaires horaires . . .	2.74	2.-	222.-	4/4	2,02
<i>Prix d'achat exprimé en minutes</i>					
Riz (un kilo)	30	30	43	37	11
Pain (un kilo)	16	23	19	15	12
Fromage (un kilo) . .	136	67	—	98	37
Lait (un litre)	12	13	12	15	7
Œufs (une douzaine)	92	94	75	57	19
Pommes de terre (un kilo)	8	6	5	6	3
Sucre (un kilo)	21	36	24	20	7

Précisons que ce tableau vise à déceler non pas le pouvoir d'achat des diverses monnaies, mais celui de *salaires très différents*. Si l'ouvrier américain a le pouvoir de consommation le plus élevé, c'est parce que son salaire nominal est trois fois supérieur à celui qui est payé en Suisse. Mais si l'ouvrier allemand doit travailler plus longtemps que son collègue suisse pour acquérir les mêmes produits – et cela bien que la plupart des marchandises soient moins chères outre-Rhin que chez nous – c'est parce que les gains horaires sont plus bas qu'en Suisse. Les données françaises concernent Paris, où les salaires sont élevés mais où le coût de la vie est plus haut que chez nous, de sorte que le pouvoir d'achat de l'ouvrier parisien est probablement inférieur à celui de son collègue suisse. En Grande-Bretagne, le pays où le niveau des salaires se rapproche le plus du nôtre, les prix des denrées alimentaires sont quelque peu inférieurs aux prix suisses.

Les comparaisons de l'Institut de Saint-Gall englobent également les articles d'habillement. Pour acheter une chemise, l'ouvrier doit travailler 7½ h. en Suisse, 7 h. en Grande-Bretagne, 5⅓ h. en France, mais 2 h. seulement aux Etats-Unis. Pour ce qui est des autres articles d'habillement l'ouvrier suisse n'est pas dans une position défavorable. Mais le pouvoir d'achat de son collègue américain est de très loin supérieur.

On a également tenté d'exprimer les charges de loyer en temps de travail. C'est pour le travailleur suisse qu'elles sont le plus lourdes. Le loyer mensuel d'un logement de trois pièces exige près de 47 heures de travail; ce chiffre est moindre dans les autres pays européens. Cette comparaison ne porte pas sur les Etats-Unis où le loyer est probablement le plus élevé. La valeur de cette enquête est d'ailleurs très relative, les conditions de logement étant extrêmement diverses et variant du taudis à l'immeuble «tout confort». L'Institut de Saint-Gall fait observer avec raison que cette enquête ne permet pas de tirer des conclusions nettes quant au standard de vie; ces chiffres ne tiennent pas compte des habitudes de consommation (tous les produits ne jouent pas le même rôle dans tous les pays, les uns consomment plus, les autres moins de pain, etc.) ni des charges fiscales, qui sont très variables. Quoiqu'il en soit, ces investigations démontrent sans conteste que ce sont les ouvriers américains qui bénéficient de loin du pouvoir d'achat le plus élevé. Il est vrai qu'elles ne s'étendent pas aux services personnels, aux frais d'hôpital et de médecin, qui sont très hauts outre-Atlantique. L'ouvrier anglais viendrait en second rang, suivi de très près par l'ouvrier suisse, puis par les travailleurs français et allemands. Depuis 1956, cependant, les syndicats allemands ont imposé une sensible amélioration des conditions d'existence. L'Italie, qui figure également dans la statistique, vient en queue, les salaires (200 liras ou 1 fr. 40 suisse) étant bas et les prix élevés.

Une conférence de M. Albert Laprade

LA COOPÉRATION ENTRE ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

En choisissant comme thème de conférence: «Le rôle des architectes dans les derniers grands travaux publics et les rapports entre les ingénieurs et les architectes», M. Albert Laprade, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, n'avait pas choisi une tâche facile. Pourtant, il abordait là un sujet qu'il connaît parfaitement puisqu'il est l'architecte notamment de la résidence de Rabat, des barrages de Génissiat et de Seyssel, du Musée de la France d'outre-mer, de la Cité administrative de Lille, etc.

En plaçant M. Jacques Duvaux, président du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes, à la présidence de cette manifestation, le Centre d'information et de documentation du bâtiment montrait également le souci de l'information qui l'animait.

On connaît le talent de conférencier de M. Albert Laprade, et son exposé le confirma pleinement.

Dès l'abord, le conférencier montre l'évolution de la pro-

fession omnivalente d'architecte qui s'est subdivisée progressivement en trois branches distinctes: «Celle des entrepreneurs, traditionnellement heureuse; celle des ingénieurs, à la fois sainte, glorieuse et aujourd'hui toute-puissante; celle des architectes, qui a connu et connaît encore des moments difficiles.»

Colbert, afin d'organiser le Service des ponts et chaussées, s'adressa aux architectes ordinaires du bâtiment du roi, et depuis cette date de nombreux architectes se sont illustrés dans la construction des édifices publics: François Levau, Libéral Bruant, Jacques Gabriel, qui construisit la place de la Douane à Bordeaux et l'Hôtel de Ville de Rennes, Jules Hardouin-Mansard, Perronet qui créa en 1947 l'Ecole des ponts et chaussées. Cette création marque un tournant, car de jeunes architectes y furent mis au régime d'internat, donnant ainsi aux futurs ingénieurs l'habitude de la discipline et de la correction.